



Portrait des
communautés
de l'outaouais



**Rapport final aux partenaires du
Portrait des communautés de
l'Outaouais**



PORTRAIT DES COMMUNAUTÉS DE L'OUTAOUAIS

RAPPORT FINAL AUX PARTENAIRES

Rédigé par

Xavier Blais, consultant

Révisé par

Pauline Fortin, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Geneviève D'Amours, CSSS de Gatineau

Richard Sévigny, Conférence régionale des élus de l'Outaouais

Stéphanie Lalande, Centraide Outaouais

Nathalie Lepage, Centraide Outaouais

Ramana Zanfongnon, Ville de Gatineau

Catherine Plaziac, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Mise en page

Roseline Laporte, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Conception graphique et mise en page

Sylvie Bélisle, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Rapport disponible sur le site Internet

www.communautesoutaouais.org

Dépôt légal, Quatrième trimestre 2013
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-89577-076-3 (version PDF)
ISBN : 978-2-89577-077-0 (version imprimée)



Table des matières

Introduction	1
Présentation du projet	3
Un portrait à l'échelle du « territoire vécu ».....	3
Une approche de « développement des communautés ».....	4
Le cadre théorique.....	4
La structure organisationnelle du projet.....	5
Les étapes de la réalisation du projet.....	6
Présentation du site Internet	6
Bilan de la délimitation des communautés	7
Présentation	7
Les critères de délimitation.....	7
La démarche de délimitation.....	8
Réalisation	9
Le déroulement des rencontres.....	9
Les résultats de la délimitation.....	10
Limites	10
Le nombre de participants et la représentation des territoires.....	11
Le découpage à partir des aires de diffusion.....	11
Le nombre de résidents par communauté.....	11
Le temps restreint pour le découpage.....	11
La recherche de représentativité des informateurs clefs.....	12
Bilan de l'analyse statistique et géomatique	12
Présentation	12
Réalisation	13
Les indicateurs.....	13
L'indice de défavorisation.....	13
L'indice sociosanitaire.....	14
La classification des communautés selon la typologie.....	17
Limites	20
La disponibilité des données.....	20
Les données à l'échelle des communautés.....	20
La composition des indices.....	20
Bilan de l'appréciation du potentiel de développement	20
Présentation	20
L'orientation de la collecte de données.....	21
Réalisation	21
Les rencontres d'appréciation du potentiel de développement.....	21
La formation des animateurs et secrétaires.....	21
Les outils de collecte de données.....	22
La mobilisation des participants.....	22
Le déroulement des rencontres.....	23
L'analyse des résultats.....	24
Limites	25
Le recrutement.....	25
La collecte de données.....	25
Les attentes des participants.....	25
Diffusion des résultats	26
Conclusion	27
Annexe - Territoires et municipalités des communautés	29



Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Cadre logique des indicateurs de développement des communautés.....	5
Figure 2 : Structure organisationnelle du portrait des communautés de l’Outaouais.....	6
Figure 3 : Classement des communautés par unités d’écarts-types.....	18
Tableau 1 : La délimitation des communautés.....	10
Tableau 2 : Résultats de la réduction factorielle de l’indice de défavorisation.....	14
Tableau 3 : Résultats de la réduction factorielle de l’indice sociosanitaire	16
Tableau 4 : Classement des catégories de la typologie des communautés.....	17
Tableau 5 : Classement des catégories de la typologie des communautés avec le nombre de communautés.....	18
Tableau 6 : Moyenne des indicateurs par type de communautés	19
Tableau 7 : Participation aux rencontres d’évaluation du potentiel de développement	23



Introduction

Le projet du Portrait des communautés de l'Outaouais a commencé en 2009 et a été réalisé grâce à la collaboration de plusieurs partenaires de la région.

À cette époque, plusieurs actions structurantes étaient en cours dans la région en matière de développement social et de développement des communautés. En effet, la Ville de Gatineau venait d'élaborer sa politique de développement social et avait réalisé un état de situation sur plusieurs problématiques. La CRÉO et Emploi Québec était en train de travailler sur le plan de lutte contre la pauvreté et l'une des premières étapes de ce plan était de réaliser un portrait de la région en matière de pauvreté. L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (l'Agence) venait d'adopter ses orientations régionales en développement social et développement des communautés et il était clairement identifié de fournir aux communautés les informations nécessaires pour qu'elles puissent agir efficacement sur leur développement. Finalement, Centraide Outaouais (Centraide) s'apprêtait à réaliser son portrait social.

Il est important de savoir que la région de l'Outaouais est caractérisée par de grands écarts socioéconomiques et les portraits qui y sont produits ne permettent pas toujours de détailler ceux-ci. Les territoires administratifs généralement utilisés tels que les réseaux locaux de santé et de services sociaux (RLS), les municipalités régionales de comtés (MRC) ou les commissions scolaires peuvent s'avérer trop grands pour faire état des spécificités et disparités qui composent chacune des communautés. Ces portraits, bien que répondant à leurs objectifs, ne permettent donc pas toujours d'obtenir une image précise à une petite échelle. Une connaissance approfondie des réalités vécues et la mobilisation autour d'enjeux communs constituent toutefois la base de toute intervention visant à réduire les inégalités selon une approche de développement des communautés. De plus, aucun portrait commun n'a encore été réalisé jusqu'à maintenant, alors qu'une telle démarche pourrait permettre d'obtenir une vision globale et concertée des organisations qui agissent dans la région.

Centraide a été l'initiateur du projet en réunissant les principaux partenaires intéressés pour discuter de la possibilité de mettre en commun les ressources afin de réaliser un portrait commun de la région. Conscients de la nécessité d'une information partagée, précise, de qualité et utile, quatorze partenaires institutionnels et communautaires de la région se sont réunis pour produire le portrait des communautés de l'Outaouais. Ce projet se veut un exercice d'analyse des données quantitatives socioéconomiques et sociosanitaires et de données qualitatives sur la perception des forces et des défis des communautés par les gens qui les habitent et y travaillent pour mieux guider l'action des partenaires du projet.

Le portrait des communautés de l'Outaouais présente des caractéristiques uniques. Ce rapport décrira la réalisation des étapes de ce projet.



La méthodologie retenue pour la réalisation du portrait des communautés de l'Outaouais à partir d'indicateurs de développement a été adaptée des travaux de monsieur Réal Boisvert de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec dans le cadre d'un mandat confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux de 2005 à 2008. Ses travaux ont permis d'identifier, d'expérimenter et de déployer des indicateurs du développement des communautés pour l'ensemble du Québec. Cette méthodologie vise à produire un portrait différencié des communautés en fonction de leurs caractéristiques, de leurs besoins et de leur potentiel, de même que la constitution d'un réseau élargi d'utilisateurs des indicateurs de développement des communautés.

Ce rapport a pour but de faire état des éléments conceptuels et méthodologiques du projet ainsi que des actions mises en place à chacune des étapes de sa réalisation. Les résultats détaillés du portrait de même que des précisions supplémentaires sur la démarche sont disponibles sur Internet. Des références au site sont intégrées au rapport afin d'en faciliter la consultation tout en permettant d'approfondir les thématiques abordées.

Pour chacune des communautés de la région, les résultats ont été rassemblés pour produire des outils de référence, soit les fascicules et les tableaux de bord. Ainsi, les fascicules présentent sous la forme d'un rapport détaillé les particularités démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires de chaque communauté. Ils présentent également les perceptions et les attentes des citoyens et mettent en lumière le potentiel de développement de la communauté. Les tableaux de bord fournissent des tableaux statistiques complets de tous les indicateurs sélectionnés ainsi que des indicateurs complémentaires pour chaque communauté, sa MRC ou territoire équivalent d'appartenance, la région de l'Outaouais et la province de Québec. Ces outils sont disponibles sur le site Internet du Portrait des communautés de l'Outaouais.



Présentation du projet

Un portrait à l'échelle du « territoire vécu »

Les territoires administratifs qui forment souvent le champ d'action des institutions et organisations à l'œuvre dans les régions sont généralement utilisés afin de produire des portraits de la population. Il s'agit d'une échelle parfois trop grande pour rendre compte des écarts qui peuvent exister entre les différentes communautés qui y sont amalgamées. Ainsi, un territoire administratif est bien souvent composé de différents groupes aux caractéristiques significativement distinctes à plusieurs niveaux, ce qui fait en sorte qu'un portrait à échelle trop large peut produire des informations qui traduisent un agrégat de réalités bien différentes et qui ne permettent pas toujours de mesurer et comprendre les inégalités. En effet, bien que plusieurs indicateurs socioéconomiques classent la région de l'Outaouais comme l'une des plus aisées du Québec, elle est composée de communautés bien différentes qui possèdent des forces et des faiblesses particulières, certaines faisant face à des problématiques socioéconomiques et sociosanitaires sérieuses. De même, des communautés qui ont des profils statistiques semblables présentent souvent des caractéristiques différentes et leurs perceptions des réalités vécues peuvent varier.

Ainsi, monsieur Réal Boisvert¹ a retenu dans ses travaux sur les indicateurs de développement des communautés le concept de territoire vécu afin d'identifier l'échelle d'analyse appropriée pour un portrait différencié des communautés. Le territoire vécu est défini comme suit :

« Un tel territoire est une entité relativement homogène au plan humain et à l'échelle géographique. Il correspond en gros à un quartier, à un voisinage ou encore à une paroisse en milieu urbain et à un village en milieu rural. Surtout s'il est circonscrit avec la participation des personnes qui sont relativement familières avec les lieux (professionnels ou simples citoyens), il offre l'avantage de soulever un intérêt certain en ce qui concerne les différentes données, quantitatives ou qualitatives, qui lui sont afférentes; au surplus, parce qu'il fait référence à des réalités courantes, il peut bénéficier d'une meilleure rétroaction des populations locales au moment de la diffusion des informations portant sur leur milieu et sur l'ensemble des communautés de leur région. » (page 7)

Une telle approche n'est pas pour autant exempte de limites et son application constitue un projet en soi. La première étape de la réalisation du portrait des communautés de l'Outaouais fut une tentative d'application concrète de cette approche théorique à la réalité de la région. Une discussion plus complète est présentée dans la section « Bilan de la démarche de délimitation des communautés » du rapport.

¹ Boisvert, Réal (2007). *Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance*, Document de travail, version 20 novembre 2007, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 64 pages.



Une approche de « développement des communautés »

Plusieurs partenaires de la région privilégient depuis plusieurs années des stratégies de développement des communautés pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Elles sont considérées comme « un processus ou une démarche par lequel une communauté, par voie d'initiatives, tente de maintenir ou d'améliorer, selon les valeurs qu'elle juge prioritaires, les conditions de vie collectives et/ou individuelles » (page 6). Pour ce portrait, la définition retenue du concept de développement des communautés provient des orientations régionales de l'Agence :

« Un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan social, culturel, économique et environnemental. » (page 7²)

Le développement des communautés s'opère à partir des liens sociaux et des partenariats qui existent à l'échelle des communautés. La définition retenue de la notion de communauté provient elle aussi des orientations régionales :

« Un système social structuré de personnes vivant à l'intérieur d'un espace géographique précis. Ces personnes ont une interaction sociale et partagent, entre elles et avec le lieu qu'elles habitent, certaines valeurs communes et des liens psychologiques démontrant ainsi une certaine conscience de leur identité en tant que communauté. » (page 7)

Cette approche recherche une large participation et le partage des responsabilités entre les acteurs. Les pistes d'intervention qui en découlent se basent donc sur la concertation et le partenariat afin d'en arriver à « une réponse globale et durable aux problèmes complexes identifiés par les communautés » (page 7). La réalisation du portrait a été planifiée afin de favoriser la collaboration de différentes organisations entre elles et avec la population. L'objectif était d'avoir accès à des données communes, mais également d'élaborer une compréhension et une interprétation partagée de l'état des communautés étudiées.

Le cadre théorique

Le cadre théorique du portrait, basé sur celui élaboré par monsieur Boisvert, repose sur la relation démontrée entre les conditions socioéconomiques et la santé et le bien-être des communautés. « On sait depuis les travaux de l'École de Chicago, écrit monsieur Robert Sampson, que c'est dans les communautés pauvres, insalubres et délabrées que l'on retrouve le plus de mortalité infantile, de délinquance, de crimes, de cas de tuberculose ou de détresse psychologique, etc. » (page 11) Toutefois, d'autres travaux nous permettent de constater qu'à pauvreté égale, certaines communautés parviennent à maintenir la santé de leurs membres et sont moins affectées par les problèmes sociaux. « Tout compte fait, les grands déterminants socioéconomiques n'expliquent

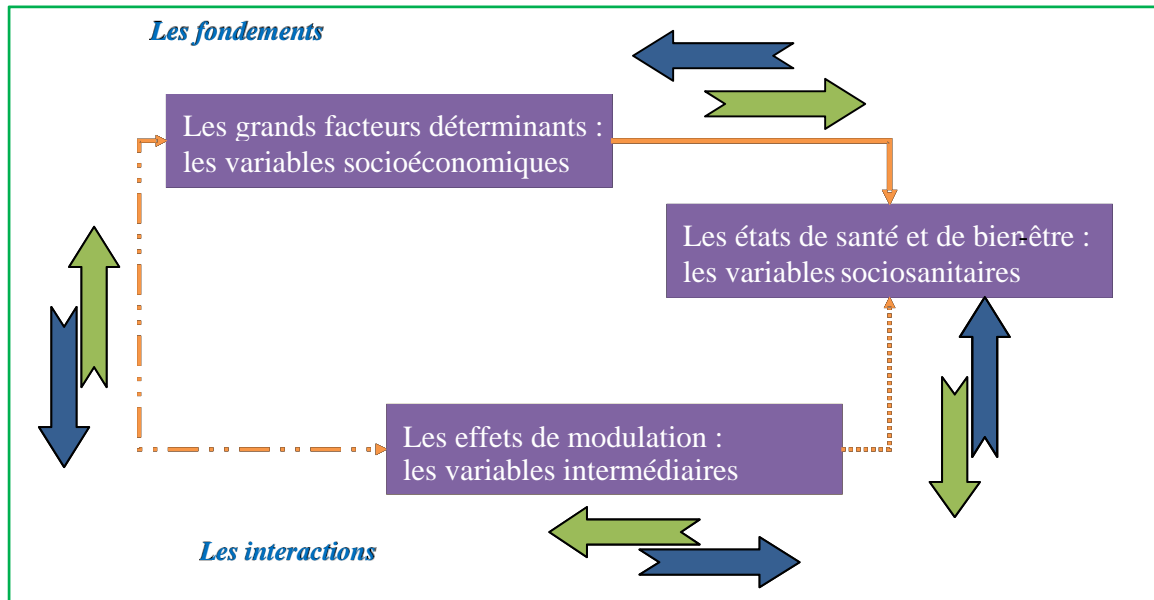
² D'Amours, Geneviève (2009). *Orientations régionales du réseau de la santé et des services sociaux en développement social et en développement des communautés*, Direction de la santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, 33 pages.





pas tout. Un ensemble varié et complexe de facteurs intermédiaires est en cause pour rendre compte du fait que telle ou telle communauté défavorisée s'en tire bien en matière de santé et de bien-être » (page 12). Le schéma suivant présente le cadre logique des indicateurs de développement des communautés qui a servi de base conceptuelle au projet.

Figure 1 : Cadre logique des indicateurs de développement des communautés
Analyse de type écologique



La structure organisationnelle du projet

Afin d'orienter la démarche du projet, un comité régional de partenaires composé de toutes les organisations impliquées a été mis sur pied. Le comité des partenaires s'est aussi doté de deux autres comités, le comité de suivi et le comité scientifique, pour assurer la progression du projet et voir au bon déroulement de l'analyse. Des représentants de l'ensemble des organisations partenaires ont participé à l'un ou l'autre de ces sous-comités.

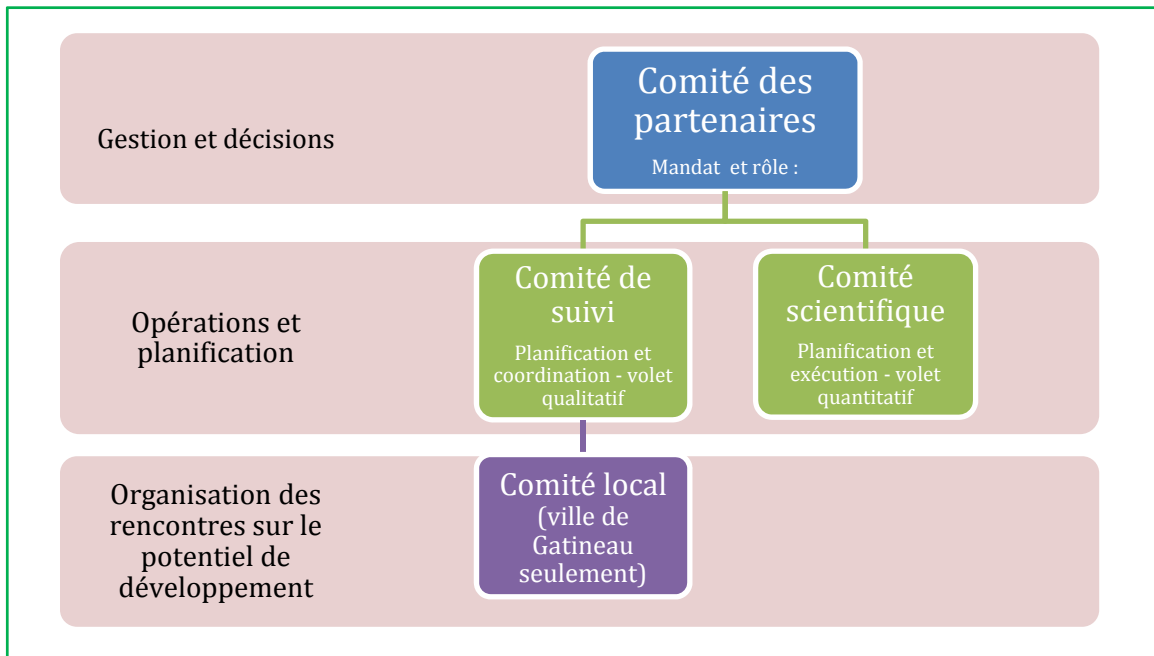
Le comité des partenaires, coordonné par Centraide, était composé de gestionnaires représentant tous les partenaires du projet. Il avait pour mandat de coordonner la gestion du projet et de son financement. Il agissait également comme instance responsable des décisions finales quant à la réalisation du projet.

Le comité de suivi était responsable de la planification et de la coordination de toutes les activités reliées au volet qualitatif du projet. Un comité local a été formé en raison de l'ampleur anticipée de la collecte qualitative dans toutes les communautés de la ville de Gatineau. Coordonné par la division Qualité de vie et développement communautaire de la ville, il était composé d'agents de développement, de travailleurs sociaux et d'organiseurs communautaires qui ont assuré le bon déroulement de la collecte de données du potentiel de développement des communautés.



Le comité scientifique assurait la planification, la coordination et l'exécution des activités reliées au volet quantitatif. Il était composé de personnes ressources de l'Agence, de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), du CÉGEP de l'Outaouais, d'Emploi Québec, de la ville de Gatineau et de l'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais (L'ATINO) à qui un mandat technique d'exécution des travaux a été octroyé.

Figure 2 : Structure organisationnelle du portrait des communautés de l'Outaouais



Les étapes de la réalisation du projet

Le projet de portrait des communautés de l'Outaouais a été réalisé en 4 étapes :

1. la délimitation des communautés;
2. l'analyse statistique et géomatique;
3. l'appréciation du potentiel de développement des communautés;
4. la diffusion des résultats.

Le bilan des trois premières étapes a été organisé en trois sections thématiques : la présentation de la démarche, sa réalisation et ses limites. Cette présentation générale de l'information a comme objectif de faciliter la consultation du rapport. Les démarches de diffusion des résultats sont pour leur part présentées autrement puisqu'elles constituent un travail continu. Des sous-sections spécifiques à chacune des étapes du projet ont aussi été utilisées. Il est à noter que le travail présenté ici est de nature descriptive et ne prétend pas faire une analyse critique du projet du portrait des communautés de l'Outaouais. Les objectifs poursuivis sont avant tout de faire le bilan de la réalisation du projet et permettre aux partenaires d'avoir une vue d'ensemble sur toutes les dimensions de la démarche.



Présentation du site Internet

Les résultats du portrait ont été publiés sur Internet afin de les rendre disponibles facilement. Les partenaires du projet ont tenu à ce que les informations et les analyses produites puissent être consultées et utilisées non seulement par leur personnel dans le cadre de leur travail, mais également par les communautés elles-mêmes. Ainsi, il est souhaité que le site puisse « encourager l'émergence d'initiatives qui répondront aux besoins identifiés, ceci dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de contribuer au dynamisme et au développement des communautés ». Le document « Aide à la navigation sur le site du Portrait des communautés de l'Outaouais », disponible en cliquant sur l'onglet « Aide » au centre de la bannière supérieure du site Internet, vise à en faciliter l'utilisation. Les fascicules et tableaux de bord qui documentent chacune des communautés s'y retrouvent également. L'adresse du site est la suivante :

www.communautesoutaouais.org

Bilan de la délimitation des communautés

Présentation

Sur Internet

L'onglet « *Portrait* » présente une carte qui rend compte du découpage final.

La délimitation des communautés fut la première étape de la réalisation du projet de portrait des communautés de l'Outaouais. Elle avait pour but de découper le territoire de l'Outaouais en unités géographiques à partir de critères prédéfinis selon une démarche participative basée sur l'apport d'informateurs clefs provenant directement des communautés concernées.

Les critères de délimitation

Afin de guider les communautés dans le processus de délimitation, le comité scientifique, en collaboration avec le comité de suivi, a établi une série de critères. Pour être reconnues, comme une communauté aux fins du portrait, les unités géographiques devaient répondre aux critères suivants :

- Les aires de diffusion, la plus petite échelle de données de Statistique Canada, servent de base de découpage des communautés par agrégation de celles-ci;
- Les communautés sont composées d'au moins 2 000 habitants et au plus 6 000 afin d'assurer la validité statistique des indicateurs ultérieurement produits;
- Deux unités géographiques à faible population ne peuvent être regroupées en passant par-dessus une autre unité géographique. Les regroupements doivent se faire entre unités géographiques contiguës;
- Les personnes qui habitent ces communautés ont en commun plusieurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques et culturelles;



- On y retrouve une certaine homogénéité au plan social;
- Les résidents ont un sentiment d'appartenance à leur communauté, ils s'identifient à leur territoire. Comme point de repère pour cette appartenance, pensons aux lieux où se situent l'école primaire, l'épicerie ou la caisse populaire, entre autres;
- Les personnes qui habitent ces communautés partagent souvent la même histoire et se projettent dans le futur dans des projets communs;
- Pour elles, le concept d'entourage prend des dimensions autant géographiques que culturelles et humaines;
- Les communautés ne se situent pas nécessairement à l'intérieur des unités administratives. Il est recommandé qu'en milieu rural elles se conforment aux limites des municipalités et qu'elles respectent en ville les limites des villages urbains et des milieux champêtres.

Plusieurs critères retenus reposent donc sur la subjectivité et la perception que les gens ont de leur milieu. À l'exception de l'effectif de population en 2006 par aire de diffusion, aucune donnée statistique n'a servi de base d'analyse pour la délimitation des communautés.

La démarche de délimitation

La démarche de délimitation des communautés a été organisée par les membres du comité de suivi du projet, principalement composé de représentants locaux. Les rencontres de délimitation se sont échelonnées sur une période d'un peu plus d'un mois, soit du 22 octobre au 30 novembre 2009. Alors que trois rencontres ont eu lieu sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, une seule rencontre par MRC a suffi pour les trois autres. Ceci était nécessaire afin de tenir compte de la diversité géographique et populationnelle de ce territoire. Dans la ville de Gatineau, une rencontre pour chacun des secteurs d'Aylmer, Hull et Buckingham/Masson-Angers a été organisée, alors que le secteur Gatineau a fait l'objet pour sa part de deux rencontres (est et ouest du boulevard Labrosse).

En respect aux orientations prises par le comité de partenaires et conformément à la démarche proposée par monsieur Boisvert, les communautés ont été délimitées par les acteurs du milieu. Ce sont les représentants locaux siégeant au comité de suivi qui ont eu la tâche d'identifier les participants aux rencontres de délimitation des communautés. Ces participants, appelés informateurs clefs, ont été choisis sur la base de leur connaissance du milieu. Le choix des participants devait également assurer une représentativité de plusieurs secteurs d'activités. Ainsi, des représentants de différents organismes, notamment des centres locaux de développement (CLD), des centres de santé et de services sociaux (CSSS), du monde municipal et des MRC, des organismes communautaires, de la sécurité publique, du monde des affaires ainsi que du milieu scolaire ont été invités à participer à ces rencontres.

Près d'une centaine de personnes ont accepté l'invitation. Parmi les participants, on compte des agents de développement, des urbanistes, des organisateurs communautaires, des échevins, des policiers, des urbanistes et autres. Deux personnes de la réserve de Kitigan Zibi ont participé à la rencontre de la Vallée-de-la-Gatineau. Plusieurs citoyens et bénévoles ont également participé aux rencontres, leur apport à la démarche étant primordial. Comme l'énonçait monsieur Boisvert, la perception qu'ont les résidents de leur collectivité locale ou de leur milieu de vie est le meilleur



indicateur de son évolution historique et de ses réalités géographique, économique, sociale, politique et écologique. Certains membres du comité scientifique ont aussi participé à l'une ou l'autre des rencontres comme observateurs.

Le taux de participation des personnes invitées aux rencontres a été inégal d'un territoire à l'autre. Par exemple, pour la ville de Gatineau, 80 invitations ont été lancées et 46 personnes se sont présentées aux rencontres. Une relance auprès des participants avant la rencontre a permis d'assurer une meilleure participation dans certains secteurs et territoires. D'autres facteurs ont favorisé la participation tels que la tenue des rencontres durant la journée et le remboursement des frais de déplacement. Les rencontres de délimitation ont été très appréciées des participants et plusieurs y ont exprimé leur intérêt à participer aux étapes suivantes du projet.

Réalisation

Le déroulement des rencontres

Concrètement, les rencontres se sont déroulées en deux parties. La première avait pour but de présenter le projet et les critères de délimitation. Comme il s'agissait pour la plupart des participants d'un premier contact avec le projet, cette présentation aura permis de mieux comprendre comment serait utilisé le découpage des communautés. Quelques personnes ont pu à cette étape de la rencontre exprimer leurs questionnements sur la pertinence d'un autre portrait. Elles ont cherché à mieux comprendre en quoi celui-ci serait différent et quelle en serait l'utilité.

Dans la deuxième partie des rencontres, les participants étaient invités à découper leur territoire en communautés à partir de cartes avec une identification de la population par aire de diffusion et le nom des rues. Les participants devaient jumeler des aires de diffusion pour en faire des communautés. Les aires de diffusion sont les plus petites unités géographiques disponibles pour l'obtention de données provenant de Statistique Canada, données essentielles à la documentation des indices de développement des communautés retenus. Quelques légers ajustements ont été faits aux aires de diffusion, par exemple pour correspondre aux limites municipales ou encore aux zones champêtres, afin de mieux répondre aux besoins pour l'utilisation du portrait.

Les cartes ont été présentées aux participants qui les ont étudiées et commentées. Selon une approche consensuelle, ils ont ensuite regroupé les aires de diffusion en communautés. Dans le secteur Hull, suite à la présentation générale, deux groupes ont été créés : chacun a étudié la carte du secteur et délimité les communautés et ensuite les deux résultats ont été présentés aux participants réunis. Après discussion, les deux groupes en sont venus à un consensus. Une procédure semblable a été adoptée dans deux des trois secteurs de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Les groupes dans ces secteurs avaient deux cartes, l'une pour l'ensemble du territoire et l'autre pour un sous-secteur du même territoire. Dans cette MRC, certains secteurs limitrophes ont été délimités par plus d'un groupe lors de rencontres distinctes. Des discussions par courriel ont été nécessaires après les rencontres, car la délimitation ne faisait pas consensus d'un groupe à l'autre.



Pour l'ensemble des groupes, le facteur économique a été le sujet abordé en premier dans les discussions. Toutefois, comme l'indique le rapport des rencontres tenues pour la ville de Gatineau, il a été possible de dépasser l'aspect unique du facteur économique et parler d'autres balises comme l'éducation, l'ethnicité, l'ancienneté, l'âge des habitants, *etc.* dans un territoire donné ainsi que de l'appartenance à une communauté. Dans certains milieux ruraux, l'accès aux services, la religion et la langue ont été des facteurs déterminants dans l'exercice de délimitation. Aussi, on constate que dans certains cas les critères de délimitation ont eu préséance sur les découpages administratifs des MRC et des municipalités. Certaines communautés sont notamment composées d'aires de diffusion qui proviennent de plus d'une MRC. Les partenaires du projet ont au final été invités à valider le découpage effectué lors des rencontres et des ajustements ont été apportés dans certains cas.

Les résultats de la délimitation

Au terme de l'exercice, 106 communautés ont été délimitées : 35 en milieu rural et 71 dans la ville de Gatineau. En milieu rural, le nombre moyen de résidents par communauté est d'environ 2 800 tandis que ce nombre est d'environ 3 300 en milieu urbain. Un total de 13 communautés n'atteignent pas le seuil minimal défini de 2000 habitants, ce qui est relativement peu quand on se compare à ce qui a été fait ailleurs au Québec. Une fois les communautés délimitées, le comité des partenaires a procédé à une validation des résultats.

Tableau 1 : La délimitation des communautés

Territoires	Nbre de comm.	Population totale	Population moyenne	Population minimale	Population maximale	Nbre de comm. moins de 2000
BMA	9	22 490	2 499	1 500	3 940	2
Gatineau	27	108 700	4 026	2 065	6 070	0
Hull	22	69 380	3 154	1 845	4 790	2
Aylmer	13	41 535	3 195	1 185	6 580	2
Total urbain	71	242 125	3 410	1 185	6 580	6
Pontiac	5	14 585	2 621	1 400	3 115	1
Papineau	9	21 860	2 629	1 657	3 435	2
Collines-de-l'Outaouais	14	42 005	2 977	1 675	5 753	3
Vallée-de-la-Gatineau	7	20 520	2 880	1 165	4 610	1
Total rural	35	98 970	2 800	1 165	5 753	7
Grand total	106	341 095	3 217	1 165	6 580	13

Limites

Certaines limites de la démarche de délimitation ont pu être observées lors des rencontres. Ces limites ne remettent pas en question la validité de la démarche puisque celle-ci cherchait avant tout à nourrir la réflexion quant à la délimitation territoriale en fonction des expériences vécues par les personnes qui composent les communautés. Les rencontres cherchaient à donner aux



membres d'une même communauté l'opportunité de mieux connaître et comprendre leur milieu et à les outiller pour partager et produire des informations. Ainsi, l'apport de la démarche participative est en soi une bonification par rapport à une démarche plus conventionnelle basée sur des critères objectifs en vue de l'atteinte des buts spécifiques du portrait des communautés.

Le nombre de participants et la représentation des territoires

Le travail à partir de cartes géographiques limitait le nombre possible de participants aux rencontres. Il avait été recommandé au départ de ne pas dépasser huit à dix participants, car un nombre trop élevé pouvait nuire au travail de découpage autour des cartes. Le fonctionnement proposé à Hull, à Wakefield et à Cantley, avec deux groupes travaillant autour de cartes identiques ou complémentaires pour ensuite procéder à une mise en commun, a permis un plus grand nombre de participants. Selon le principe de saturation en recherche qualitative, un plus grand nombre de participants n'aurait peut-être pas permis d'obtenir des informations suffisamment nouvelles ou différentes pour avoir un impact sur le découpage final. L'utilisation de cartes plastifiées à plus grande échelle et sur lesquelles se retrouve la totalité des noms de rues et autres artères aurait permis de faciliter le travail en se situant facilement dans l'espace.

Le découpage à partir des aires de diffusion

Le découpage des communautés s'est fait à partir des aires de diffusion utilisées pour le recensement de 2006. Cette méthode avait l'avantage de permettre la correspondance des données statistiques et des découpages, mais un résultat plus fidèle aurait pu être atteint sans cette contrainte. En effet, ces unités créées parfois depuis plusieurs décennies par Statistique Canada ne tiennent pas toujours compte de la réalité actuelle des milieux. Il n'a donc pas toujours été possible de créer des communautés perçues comme homogènes par les participants comme le prévoyait la démarche. Tel que mentionné, certains ajustements ont toutefois été nécessaires afin d'assurer une meilleure utilisation du portrait et pour corriger certaines situations aberrantes. Ces ajustements ont visé à faire correspondre en milieu urbain les communautés aux villages urbains et au milieu de vie et à modifier en milieu rural certaines aires de diffusion trop contraignantes, et ce afin que les résultats du portrait soient le plus utiles possible. De plus, comme les aires de diffusion datent de 2006, le nombre d'habitants ne tient pas compte des mouvements de population depuis lors, par exemple les déménagements précipités par les fermetures d'usines ou le développement immobilier rapide de certaines zones. Cette contrainte est toujours observée dans des projets semblables puisque ces informations sont produites de manière cyclique et sont les seules disponibles à ces échelles.

Le nombre de résidents par communauté

Afin d'assurer la validité des données statistiques, les communautés devaient être composées d'au moins 2000 habitants. Ce critère a été parfois contraignant, surtout pour les communautés rurales où il était plus difficile à correspondre aux critères d'homogénéité tout en respectant ce nombre minimal. À l'inverse, en milieu urbain, à cause de la densité de l'habitat, certaines communautés dépassent la limite supérieure de 6000 habitants puisqu'une division de celles-ci aurait été contraire aux critères adoptés.



Le temps restreint pour le découpage

Selon l'échéancier établi, le découpage des communautés devait être complété rapidement. L'ensemble des rencontres devait donc être finalisé dans un délai relativement court. Il n'a donc pas été possible de faire plus d'une rencontre pour un même territoire ou de prévoir des rencontres de validation. Des intervenants ont souligné qu'il aurait été pertinent d'avoir la présence de représentants des territoires limitrophes à certaines rencontres, notamment pour la constitution des communautés aux frontières des territoires administratifs. Cette situation s'est présentée particulièrement dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Aussi, le temps alloué au travail de découpage à Hull a été jugé insuffisant par certains participants. La procédure de validation adoptée par ce secteur et présentée ci-dessus a toutefois permis d'approfondir le travail faute d'obtenir un consensus sur toutes les frontières.

La recherche de représentativité des informateurs clefs

À la lumière des expériences du projet, il apparaît essentiel de tenir compte de la représentativité géographique et sectorielle dans le choix des informateurs clefs. C'est par un partage de connaissances et de perspectives diverses et complémentaires que les participants parviennent à délimiter les communautés. Il faut donc s'assurer qu'ils aient des connaissances dans tous les secteurs géographiques à découper et dans tous les champs d'activité qui occupent ces mêmes secteurs.

Bilan de l'analyse statistique et géomatique

Sur Internet

L'onglet « *Méthodologie* » présente les indicateurs, les indices, les sources et la typologie de la classification.

L'onglet « *Portrait* » présente les indicateurs sous forme de carte permettant de situer et comparer les communautés.

L'onglet « *Organismes et infrastructures* » présente la cartographie des organismes présents dans les communautés.

L'onglet « *Trouver sa communauté* » permet d'identifier les communautés et d'accéder aux documents qui rassemblent en quelques pages toutes les données statistiques.

L'onglet « *Documents* » permet d'accéder directement aux fascicules et aux tableaux de bord pour chacune des communautés sous la forme d'une liste.

Présentation

La deuxième étape du projet a consisté à recueillir et analyser les données statistiques pour chacun des indicateurs composant les variables socioéconomiques, sociosanitaires et intermédiaires. Dans le cadre du portrait des communautés de l'Outaouais, de nombreuses sources de données quantitatives ont été consultées et exploitées: l'Agence, le Directeur général des élections du Québec, la direction de la protection de la jeunesse de l'Outaouais, l'Institut de la statistique du Québec, le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, le Ministère de la Sécurité publique du Québec, la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la ville de Gatineau,



Statistique Canada et Service Canada. Les partenaires du projet ont donc procédé au choix des variables à l'étude en fonction de la disponibilité et de la qualité des informations, de même que des besoins pour l'utilisation ultérieure des résultats du portrait. Sous la coordination du comité scientifique, une équipe de travail a ensuite produit, grâce à la compilation et l'analyse de ces données, différents indicateurs ayant comme fonction de mesurer la situation de chacune des communautés et de classer celles-ci à partir de critères objectifs selon une typologie en cinq volets, présentée ci-dessous.

L'analyse statistique rend possible la comparaison des communautés entre elles et à l'échelle de territoires plus larges. Les résultats pour chacune des communautés sont présentés dans les fascicules et les tableaux de bord, disponibles en consultation et en téléchargement sur Internet. Ces outils présentent les données pour chacune des communautés de même que des comparatifs à l'échelle de la MRC ou de la ville de Gatineau, de la région de l'Outaouais et du Québec. Une fois les données compilées et analysées, les résultats ont ensuite été cartographiés. La production d'outils géomatiques à partir des différentes variables permet de produire une représentation précise de l'information à petite échelle et facilite les comparaisons entre les communautés, tout comme elle rend possible l'obtention d'une vue d'ensemble de la région ou de plus petits territoires rapidement. La visualisation des résultats est un outil fort utile pour les organisations puisqu'elle permet de cibler spécifiquement leurs interventions.

Réalisation

Les indicateurs

Les indicateurs retenus pour la recherche statistique ont été regroupés sous 4 thématiques : démographie, socioéconomie, sociosanitaire et complémentaire. Dans le cadre du portrait, ce sont 17 indicateurs démographiques, 11 socioéconomiques, 5 sociosanitaires et 7 complémentaires qui ont été retenus. Tous les détails concernant la définition des indicateurs et les sources pour chacun d'entre eux sont disponibles sur Internet, sous l'onglet « *Méthodologie* » du site du portrait. En plus des indicateurs individuels, deux indices composés ont été élaborés.

L'indice de défavorisation

Tout d'abord, l'indice de défavorisation conçu par Robert Pampalon et ses collègues (2004) a été retenu pour mesurer l'état social et économique des communautés locales. L'indice a été construit au moyen des six indicateurs : la proportion des personnes sans diplôme d'études secondaires (population faiblement scolarisée), le revenu personnel moyen, le taux d'emploi, la proportion des personnes séparées, divorcés ou veufs, la proportion des familles monoparentales et la proportion des personnes vivant seules. Les données relatives à ces six indicateurs ont fait l'objet d'une demande de totalisation spéciale à Statistique Canada (Recensement 2006).

Une fois ce fichier constitué, chacun des indicateurs servant à construire l'indice de défavorisation, sauf le pourcentage de familles monoparentales, a été ajusté en fonction de la structure d'âge et de sexe de la population. Cela étant fait, ces mêmes indicateurs ont été soumis à des calculs de corrections destinés à normaliser la courbe de leur distribution respective



(corrections logarithmiques, trigonométriques, transformation de Box-Cox). Seule la proportion des personnes vivant seules a fait l'objet d'une transformation logarithmique (ln), afin de normaliser sa distribution.

La réduction factorielle permettant d'obtenir l'indice de défavorisation donne les résultats suivants : l'option relative à l'absence de facteurs fixes produit deux facteurs, dont l'un, correspondant à la défavorisation dite matérielle et un autre à la défavorisation dite sociale, ces deux facteurs expliquant 81,50 % de la variance totale; lorsqu'on procède au choix d'un facteur unique, on obtient 55,86 % d'explication de la variance totale. Comme à l'habitude, cet indice, qu'il soit composite (facteur unique) ou différencié (deux facteurs distincts), est présenté en quintiles et caractérise l'ensemble des communautés de la région selon qu'elles soient très défavorisées, défavorisées, moyennes, favorisées et très favorisées.

Tableau 2 : Résultats de la réduction factorielle de l'indice de défavorisation

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Somme des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	3,352	55,86	55,86	3,352	55,86	55,86
2	1,538	25,63	81,50			
3	,560	9,33	90,83			
4	,293	4,88	95,72			
5	,158	2,64	98,36			
6	,099	1,64	100,00			

Méthode d'extraction: Analyse en composantes principales

Matrice des composantes	
	Composante principale
Proportion des personnes vivant seules	-,710
Proportion des personnes séparées, divorcées ou veuves	-,721
Proportion des familles monoparentales	-,531
Proportion des personnes sans diplôme d'études secondaires	-,800
Taux d'emploi	,768
Revenu personnel moyen	,903

Méthode d'extraction: Analyse en composantes principales

L'indice sociosanitaire

En plus de l'indice de défavorisation caractérisant l'état de développement socioéconomique des communautés, nous avons calculé un indice sociosanitaire général pour mesurer leur état de santé et de bien-être. Ce dernier indice est obtenu par la réduction factorielle de l'indice comparatif de



mortalité (ICM), de l'âge moyen attendu au décès (AMO), du pourcentage de personnes ayant une incapacité, du pourcentage de signalements jeunesse et du taux de criminalité.

Les données relatives à la mortalité ont été compilées à partir du registre des décès pour les années 2000 – 2007 (n = 13 453), 2007 étant la dernière année disponible au moment de l'analyse. Une fois retranchés les décès survenus en CHSLD, les cas de mortalité restants ont été alloués dans les communautés grâce à une procédure de correspondance établie à l'aide de nombreuses données (procédure en partie basée sur les fichiers de conversion de codes postaux de Statistique Canada). Le nombre de décès attribués à chaque communauté a été ajusté en fonction de la structure d'âge et de sexe de la région.

L'ICM est le résultat de la division entre le nombre de décès observés et le nombre de décès attendus et interprétés comme le nombre de décès qui surviendraient dans les communautés si celles-ci se comportaient comme l'ensemble de la région. Un test de signification statistique considère les communautés qui ont une valeur inférieure à 1 comme étant en situation de sous-mortalité et celles qui ont une valeur supérieure à 1 comme étant en situation de surmortalité.

L'AMO est constitué de la moyenne des décès obtenus sur une période huit ans. Cette moyenne est comparée à l'âge moyen attendu des décès survenus dans la communauté, compte tenu de la structure par âge et sexe de cette communauté. Un âge moyen observé significativement inférieur à l'âge moyen attendu entraîne une situation de mortalité prématurée. Le contraire indique une situation de longévité.

Les deux valeurs liées à l'AMO et à l'ICM ont fait l'objet de choix en fonction de leur degré d'explication de la variance de l'indice sociosanitaire. La première est la valeur de la borne supérieure de l'intervalle de confiance d'AMO divisée par l'âge moyen attendu au décès (AMA). La deuxième est la valeur de la borne inférieure de l'intervalle de confiance de l'ICM.

En plus des données du fichier des décès, le pourcentage des personnes ayant déclaré lors du recensement de 2006 souffrir d'incapacités a été retenu comme étant un indicateur de la santé. Les indicateurs de problèmes sociaux qui ont été retenus sont le pourcentage de signalements jeunesse, et le taux de crimes contre la propriété.

On dénombre 12 767 signalements de jeunes de 0-17 ans qui ont été rapportés et retenus entre 2006 et 2010 par la Direction de la protection de la jeunesse. Ceux-ci ont été alloués à leur communauté d'appartenance (selon les mêmes procédures que pour les décès). La population de référence ayant servi à calculer le taux de signalements est celle des jeunes de 0 à 17 ans du recensement de 2006.

Les données des crimes contre la propriété (code DUC 2000) ont été compilées à partir de diverses sources, soit le service de police de la ville de Gatineau, le service de sécurité civile de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, et le Ministère de la Sécurité publique du Québec. Au total, entre 2006 et 2008, on dénombre 37 635 crimes contre la propriété ayant été perpétrés dans la région. Ceux-ci ont été alloués à leur communauté d'appartenance (selon une procédure d'assignation directe quand les coordonnées du crime étaient disponibles, ou une sommation par



municipalité pour les communautés rurales constituées de plusieurs municipalités). La population de référence ayant servi à calculer le taux de criminalité est celle de la population du Recensement de 2006.

Chacun des indicateurs servant à construire l'indice sociosanitaire a été soumis à des calculs de corrections destinées à normaliser la courbe de leur distribution respective (corrections logarithmiques, trigonométriques, transformations de Box-Cox). Le taux de signalement a fait l'objet d'une transformation logarithmique (ln), afin de normaliser sa distribution. Le taux de criminalité et la valeur de l'AMO ont quant à eux fait l'objet d'une transformation de Box-Cox.

Cet indice explique 65,8 % de la variance observée. De la même façon que cela est fait pour l'indice de défavorisation, l'indice sociosanitaire est présenté sous forme de quintiles regroupant les communautés de la région en cinq catégories allant de la plus défavorisée à la plus favorisée en passant par les catégories favorisée, défavorisée et moyenne.

Tableau 3 : Résultats de la réduction factorielle de l'indice sociosanitaire

Variance totale expliquée						
Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Somme des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	3,292	65,836	65,836	3,292	65,836	65,836
2	,733	14,653	80,489			
3	,464	9,290	89,778			
4	,311	6,210	95,989			
5	,201	4,011	100,000			

Méthode d'extraction: Analyse en composantes principales

Matrice des composantes	
	Composante principale
ICM (borne inférieure)	,671
AMO (borne supérieure)/AMA	-,769
Pourcentage d'incapacité	,877
Taux de signalement	,903
Taux de criminalité	,815

Méthode d'extraction: Analyse en composantes principales



La classification des communautés selon la typologie

Cinq grandes catégories ont été retenues pour construire la typologie des communautés de la région :

- 1) **communautés vulnérables (I)** : défavorisation socioéconomique, mortalité anormalement élevée et des taux de problèmes sociaux relativement élevés.
- 2) **communautés avantagées (II)** : grande favorisation, mortalité enviable et peu de problèmes sociaux.
- 3) **communautés en équilibre (III)** : situation socioéconomique moyenne, mortalité normale et des taux de problèmes sociaux acceptables.
- 4) **communautés résilientes (IV)** : situation socioéconomique plutôt détériorée, une mortalité normale, voire plus avantagée que la moyenne, et des taux de problèmes sociaux acceptables.
- 5) **communautés atypiques (V)** : situation socioéconomique moyenne, mortalité élevée et des taux de problèmes sociaux assez élevés.

La construction de ces catégories a été faite selon deux méthodes. La première méthode consiste à trier l'ensemble des communautés selon leur quintile d'appartenance à l'indice socioéconomique (q) et à l'indice sociosanitaire (Q). De là, résulte un classement à cinq positions : les *communautés vulnérables* sont celles qui sont très défavorisées aux plans socioéconomiques et sociosanitaires (q5; Q5) ou très défavorisées sur l'un ou l'autre (q5;Q4, q4;Q5); à l'inverse, les *communautés avantagées* se retrouvent favorisées sur l'un ou l'autre de ces tableaux (q1;Q1, q2;Q1, q1;Q2); les *communautés en équilibre* occupent quant à elles la position centrale de deux indices (q3; Q3) à laquelle nous avons ajouté six positions périphériques (q3;Q2, q3;Q4, q4;Q3, q2;Q3, q4;Q4, q2;Q2); les *communautés résilientes* se distinguent des autres par le fait que leur situation sociosanitaire est meilleure que leur situation socioéconomique (q5;Q3, q4;Q2); enfin, les *communautés atypiques* présentent un profil sociosanitaire moins bon que ce à quoi on devrait s'attendre, étant donné leur situation socioéconomique (q3,Q5).

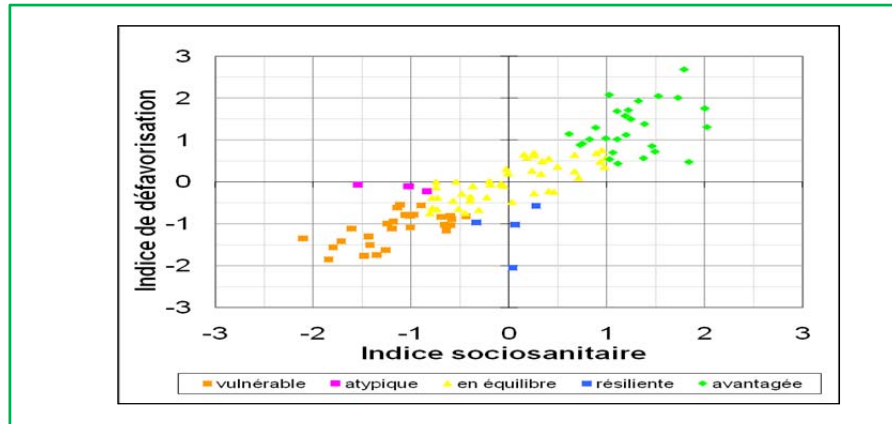
Tableau 4 : Classement des catégories de la typologie des communautés

		Indice sociosanitaire				
		Q5 très défavorisé	Q4 défavorisé	Q3 moyen	Q2 favorisé	Q1 très favorisé
Indice de défavorisation	q1 très favorisé				II	
	q2 favorisé			III		
	q3 moyen	V		III		
	q4 défavorisé	I			IV	
	q5 très défavorisé	I		IV		



Cette catégorisation, illustrée au tableau précédent, est forcément arbitraire. Une façon de renforcer les lignes de démarcation de ses frontières consiste à ajouter un critère de resserrement lié à la valeur de l'écart-type de chaque communauté au regard de ses indices socioéconomique et sociosanitaire.

Figure 3 : Classement des communautés par unités d'écart-types



Ainsi, comme on le voit à la figure précédente, quand on les replace dans un espace à deux dimensions qui correspond à la distribution normale de leur indice respectif, la majorité des communautés appartient à la catégorie en équilibre. Les communautés avantageées et vulnérables se retrouvent à environ un écart-type de la moyenne. Les communautés résilientes et atypiques à au moins un demi-écart-type de la moyenne.

Tableau 5 : Classement des catégories de la typologie des communautés avec le nombre de communautés

		Indice sociosanitaire					Total
		Q5 très défavorisé	Q4 défavorisé	Q3 moyen	Q2 favorisé	Q1 très favorisé	
Indice de défavorisation	q1 très favorisé				7	14	21
	q2 favorisé			4	9	6	19
	q3 moyen	3	3	9	5		20
	q4 défavorisé	6	11	4	1		22
	q5 très défavorisé	14	7	3			24
Total		23	21	20	22	20	106

Le tableau démontre l'étroite corrélation qui existe entre l'indice socioéconomique et l'indice sociosanitaire. Par exemple, 66,7 % (14 sur 21) des communautés très favorisées (q1) se



retrouvent dans le quintile des communautés qui ont un indice sociosanitaire très favorisé (Q1). C'est dans ces communautés que le pourcentage de familles monoparentales est le plus bas, où l'on retrouve le moins de personnes faiblement scolarisées, où les revenus et le taux d'emploi sont les plus élevés, où les pourcentages des personnes qui vivent seules, de personnes veuves, séparées ou divorcées sont les plus bas, là aussi où les gens meurent plus vieux que l'âge moyen attendu, connaissent moins la présence de signalements jeunesse et de crimes contre la propriété.

La même observation vaut pour les communautés très défavorisées, mais en utilisant une formulation inverse. À la hauteur de plus de cinq fois sur dix, les communautés très défavorisées au plan socioéconomique (q5) (58,3 %, soit 14 sur 24) ont aussi un indice sociosanitaire très défavorisé (Q5).

Même si la relation entre la défavorisation (situation socioéconomique) et la santé et le bien-être (situation sociosanitaire) est, comme le montre la figure, puissamment corrélée ($r = 0,867$), les liens de réciprocité ne sont pas parfaits.

Tableau 6 : Moyenne des indicateurs par type de communautés

	Indicateurs	Typologie					Moyenne
		Vulnérable	Résiliente	En équilibre	Atypique	Avantagée	
Défavorisation	Personnes seules	19,9 %	12,9 %	13,0 %	21,4 %	8,2 %	13,8 %
	Personnes séparées, divorcées ou veuves	21,9 %	20,6 %	18,8 %	19,2 %	16,3 %	19,0 %
	Familles monoparentales	22,8 %	25,5 %	17,9 %	18,1 %	11,6 %	17,9 %
	Personnes sans diplôme	35,7 %	36,2 %	26,6 %	25,3 %	17,9 %	27,0 %
	Taux d'emploi	56,3 %	53,9 %	64,1 %	62,1 %	70,0 %	63,1 %
	Revenu moyen	25 786 \$	25 077 \$	32 328 \$	33 966 \$	43 658 \$	33 320 \$
Sociosanitaire	Indice comparatif de mortalité	1,135	0,869	0,973	1,120	0,776	0,964
	Âge moyen observé / âge moyen attendu	0,974	0,975	1,005	0,989	1,020	0,999
	Personnes souffrant d'incapacité	22,0	16,0	15,7	21,7	10,2	16,1
	Taux de signalement jeunesse (/1 000)	73,3	40,6	32,9	53,0	12,3	38,8
	Taux de criminalité (/100 000)	6 260,8	2 845,3	3 171,3	11 242,7	2 126,5	3 908,2
Nombre de communautés		27	4	45	3	27	106



Limites

La disponibilité des données

L'analyse statistique réalisée pour le portrait a été limitée par la disponibilité des informations auprès des différents partenaires. Il s'agit là d'une contrainte qui est toujours présente avec ce type d'analyse puisque les ressources nécessaires pour produire les données sont considérables. Tel que discuté concernant l'utilisation des aires de diffusion de Statistiques Canada pour la délimitation des communautés, plusieurs des données proviennent, en tout ou en partie, du recensement de 2006, la plus récente source de données officielles et complètes pour plusieurs des indicateurs.

Les données à l'échelle des communautés

Certaines sources utilisées ne permettaient pas d'obtenir des données calculées à l'échelle des communautés telle qu'adoptée pour le portrait des communautés. Ainsi, des outils de répartition entre celles-ci qui comportent une marge d'erreur ont donc dû être utilisés, notamment l'attribution par code postal.

La composition des indices

La production des indices implique de faire des choix entre différents croisements possibles à partir des données brutes, ce qui implique en soi d'omettre certaines informations et certaines analyses. Toutefois, toutes les méthodologies statistiques ont été employées afin de s'assurer de la qualité des résultats. De même, les indicateurs retenus pour l'analyse statistique l'ont été en fonction de la qualité d'informations disponibles.

Bilan de l'appréciation du potentiel de développement

Présentation

Sur Internet

L'onglet « Documents » permet d'accéder directement aux documents pour chacune des communautés. Les fascicules présentent les résultats sur le potentiel de développement.

L'appréciation du potentiel de développement des communautés constitue le volet d'analyse qualitative du portrait et l'une de ses caractéristiques qui le différencie d'autres projets semblables. Plus qu'une recherche visant la production de données sur les territoires, la démarche retenue a aussi misé sur la mobilisation des milieux, en droite ligne avec l'approche théorique du projet. L'évaluation du potentiel de développement a été réalisée par l'analyse des résultats de groupes de discussion formés de personnes habitant les communautés ou y travaillant. Des soirées ont été organisées au cours desquelles des équipes d'animation ont rencontré chacune des communautés une par une afin de mener un exercice d'identification et de discussion de ses forces et de ses défis. La section Indicateurs du potentiel de développement des fascicules, disponibles sur Internet, présente pour chacune des communautés les résultats de cette analyse.



L'orientation de la collecte de données

Le comité des partenaires a défini les objectifs de l'appréciation du potentiel de développement en tenant compte d'un ensemble de critères. Au départ, deux approches avaient été envisagées, soit de documenter le potentiel de l'ensemble des communautés de la région et d'inclure directement les résultats dans le rapport, soit de cibler certaines communautés afin de produire des informations complémentaires pour documenter des cas spécifiques sélectionnés à partir des résultats de l'analyse statistique. Le comité a retenu la première option qui favorise la documentation du potentiel de développement pour l'ensemble des 106 communautés. L'objectif était bien sûr ambitieux et devait tenir compte des ressources limitées dans les milieux. Le choix de documenter toutes les communautés repose sur les principes suivants :

- L'importance de maintenir la mobilisation des milieux;
- La qualité et la disponibilité des données pour toutes les communautés;
- La volonté de développer des connaissances nouvelles pour les milieux (pas seulement quelques communautés);
- Le respect des communautés;
- La concertation des ressources;
- Le renforcement du potentiel d'agir des milieux.

Réalisation

Les rencontres d'appréciation du potentiel de développement

Les rencontres d'appréciation se sont déroulées entre avril 2010 et mars 2011. La première a eu lieu dans la MRC des Collines et a servi de test pour évaluer la qualité des outils de collecte de données. Suite à cette expérience, certains ajustements ont été effectués dans le guide d'animation puis un bilan de la démarche d'appréciation a été présenté à la rencontre du comité de partenaires de juin. Dès le départ, certaines difficultés associées à la démarche, notamment la mobilisation des participants, le recrutement et la formation des animateurs et des secrétaires ont été vécus. En conséquence, il a alors été convenu de maintenir l'objectif de rencontrer toutes les communautés de l'Outaouais, mais de revoir l'échéancier. Les partenaires ont convenu de soutenir les comités locaux, principalement l'équipe de Gatineau, car sans leur concours il serait probablement impossible d'atteindre cet objectif.

La formation des animateurs et secrétaires

Une formation a été offerte afin de constituer l'équipe d'animation et de secrétariat les 15 et 17 septembre. Ce sont respectivement 10 et 20 personnes qui y ont pris part. La formation fut organisée au CÉGEP de l'Outaouais au laboratoire informatique et se basa sur la présentation d'un guide d'animation détaillé. L'objectif fut de permettre aux animateurs et aux secrétaires de se familiariser avec le projet et les outils pour la collecte de données.



Les outils de collecte de données

Afin de soutenir le déroulement des rencontres, un ensemble d'outils communs a été produit. Tout d'abord, un diaporama de présentation du projet a été produit pour l'introduction des rencontres d'appréciation. Des cartes permettant aux participants de bien connaître les limites des communautés ont été distribuées. De même, un questionnaire d'appréciation de la rencontre visant à permettre aux participants de commenter le déroulement a été utilisé. Les résultats des rencontres d'appréciation reposent principalement sur trois outils de collecte de données.

Premièrement, un questionnaire de 40 énoncés permettant d'apprécier le potentiel de développement à quatre niveaux a été élaboré. Ce questionnaire est en fait une adaptation de celui utilisé dans les régions de la Mauricie Centre-du-Québec et de l'Estrie. Il repose sur le modèle conceptuel de monsieur Réal Boisvert et reprend les quatre principaux types de potentiel de développement, soit individuel, communautaire, environnemental et collectif. Le potentiel individuel concerne les personnes qui habitent la communauté, le potentiel communautaire les ressources et organisations qui y existent, le potentiel environnemental concerne l'environnement physique et le milieu de vie et le potentiel collectif concerne l'environnement socioéconomique.

Le deuxième outil de collecte de données est un fichier Excel qui permet la compilation des résultats du questionnaire obtenus des participants. Le fichier Excel a aussi été adapté de celui de l'Estrie et était bâti de manière à produire automatiquement des tableaux et des graphiques synthèses. Ces tableaux et graphiques étaient ensuite affichés sur un écran afin de permettre à l'ensemble des participants de prendre connaissance des résultats. Les tableaux et graphiques présentaient la moyenne des résultats obtenus par l'ensemble des participants ainsi que l'écart type. Un écart type élevé (plus de 2,5) signifie que les réponses des participants étaient différentes et donc pouvait démontrer une divergence d'opinions concernant l'énoncé. La présentation des résultats du questionnaire sous forme de graphiques et de tableaux facilitait la discussion entre les participants.

Le troisième outil de collecte de donnée est le compte-rendu. L'équipe d'animation devait remplir un formulaire, uniforme à l'ensemble des groupes, résumant les principaux commentaires recueillis par les participants et les consensus obtenus.

La mobilisation des participants

Les comités locaux de chacun des secteurs, en partenariat avec le comité des partenaires et les personnes affectées au projet, ont été responsables d'identifier les participants. Pour la réalisation de cette étape du projet, la participation des personnes vivant dans les communautés a été le principal défi et dans certains cas un obstacle à la tenue des rencontres lorsque le nombre de participants était insuffisant.

La mobilisation des participants a demandé énormément d'énergie, beaucoup plus que ce qui avait été prévu au départ. Plusieurs actions ont été réalisées pour soutenir la mobilisation des participants : rencontres de mobilisation, identification d'une personne pivot dans la communauté chargée d'identifier des participants, implication des conseillers municipaux ou élus dans la



mobilisation, distribution de feuillets dans les écoles, distribution d’invitation dans 700 ménages, rencontres intégrées dans la démarche de la politique familiale, des présentations lors de conseil d’administration, invitation du personnel de nos organisations, de nombreux appels téléphoniques, *etc.*

On constate toutefois que malgré les efforts déployés, les résultats n’étaient parfois pas à la hauteur des objectifs ambitieux. Dans certains cas, l’approche domino a eu des résultats contraires à ce qui était recherché comme l’introduction de confusion et l’incompréhension des objectifs. Les responsables de territoire ont aussi souligné que le rôle des partenaires aurait dû être plus clair. On constate que la mobilisation des participants reposait beaucoup plus sur des individus et leurs contacts personnels que sur les institutions et que les responsables auraient certainement profité d’un plus grand soutien dans leurs efforts. Le recrutement des participants a également été la principale cause du prolongement de la période consacrée à l’évaluation du potentiel de développement, et ce afin de rencontrer le maximum de communautés. Certaines rencontres ont finalement dû être annulées faute de participation, ce qui explique que certaines communautés n’ont pas pu être rencontrées à cette étape du portrait.

Tableau 7 : Participation aux rencontres d’évaluation du potentiel de développement

Secteur	Nombre de communautés	Nombre de rencontres	Nombre total de participants	Moyenne de participants
Pontiac	5	5	64	12,8
Vallée-de-la-Gatineau	7	6	50	8,3
Collines-de-l’Outaouais	14	14	101	7,2
Papineau	9	8	99	12,4
Aylmer	13	13	89	6,8
Hull	22	21	181	8,6
Gatineau	27	18	135	7,5
BMA	9	9	69	7,6
Total	106	94	802	8,4

Le déroulement des rencontres

Les rencontres d’appréciation ont été préparées par le comité de suivi et les comités locaux qui pouvaient prendre certaines décisions en fonction des particularités et des besoins des communautés. Le déroulement des rencontres n’était donc pas uniforme d’un territoire à l’autre. Dans la plupart des cas, les rencontres débutaient par l’accueil des participants. Lors de chaque soirée, plusieurs communautés étaient rencontrées simultanément, des personnes responsables de l’accueil se chargeaient donc de diriger chaque participant vers la bonne salle en fonction de son lieu de résidence ou d’appartenance dans les cas des travailleurs. Dans les salles, l’accueil était effectué par la personne responsable de l’animation de la soirée qui distribuait le questionnaire d’appréciation et demandait aux personnes de la compléter de manière individuelle et selon leurs perceptions. Lorsque les questionnaires étaient remplis, ils étaient remis à la personne responsable du secrétariat pour leur compilation à l’aide du fichier Excel. L’animateur procédait



alors à la présentation du projet de portrait des communautés de l'Outaouais et du déroulement de la soirée pendant la compilation.

Par la suite, les graphiques présentant une synthèse des forces et des défis de la communauté étaient projetés sur un écran afin de nourrir la discussion. Celles-ci étaient identifiées par le calcul de la moyenne des réponses données par les participants à savoir si les énoncés s'appliquaient à la communauté. Les réponses étaient codées respectivement de 1 à 5, ce sont donc les moyennes les plus élevées qui étaient considérées comme les forces et les moins élevées comme les défis. Lorsqu'un participant considérait qu'un énoncé ne s'appliquait pas à sa communauté, le fichier Excel excluait la réponse du calcul de la moyenne ce qui a pu à l'occasion produire des résultats étonnants. C'est pourquoi les participants étaient appelés à discuter de chacun des énoncés projetés afin de déterminer s'il s'agissait bien de forces et de défis et de partager des éléments d'explication de la situation vécue dans la communauté.

Lorsque certains énoncés étaient considérés comme des divergences, c'est-à-dire que le calcul de l'écart type montrait que les réponses données divergeaient beaucoup, ils étaient également discutés afin de tenter d'établir pourquoi les perceptions étaient différentes entre les participants. Le secrétaire avait comme responsabilité de prendre des notes lors des discussions afin de produire un compte-rendu de la soirée. Les participants étaient ensuite appelés à identifier formellement les forces et les défis de la communauté. Parfois, les résultats n'étaient pas les mêmes que ceux produits par les graphiques puisque les discussions permettaient d'approfondir la réflexion et de confronter divers points de vue. Finalement, les participants étaient appelés à formuler des recommandations sous la forme de pistes d'action concernant les forces et les défis identifiés. Les rencontres étaient conclues par les formulaires d'évaluation. Le tout s'est déroulé sur des périodes de plus ou moins 2 heures.

L'analyse des résultats

Dans un court délai suivant les rencontres d'appréciation, les personnes responsables du secrétariat et de l'animation ont été appelées à produire un compte-rendu des discussions présentant les forces, les défis, les divergences et les recommandations résultant de la soirée. Étaient également récupérés pour l'analyse les fichiers Excel, la liste des participants et les fiches d'évaluation. C'est à partir de ces documents qu'ont été produites les fiches présentes dans les fascicules.

Le processus d'analyse des résultats a été rendu plus complexe par la diversité des informations qui avaient été compilées ou non dans les comptes-rendus produits par les équipes d'animation qui dans certains cas contenaient seulement les énoncés retenus, alors que parfois on y retrouvait un résumé détaillé des conversations. Pour produire les fascicules, un tableau associant une orientation à chaque énoncé lorsqu'il était considéré comme une force et un autre lorsqu'il était considéré comme une faiblesse a été produit. Ces orientations étaient formulées en des phrases complètes à partir des informations complémentaires notées dans les comptes-rendus pour traiter des spécificités de la communauté évoquées par les participants. C'est à partir de cet outil que les informations ont été traitées, autant pour pallier au manque de détails dans certains cas que pour assurer une certaine continuité dans la forme et le contenu des fascicules.



Limites

Le recrutement

La réalisation de la démarche d'appréciation du potentiel de développement des communautés présente des limites liées aux ressources disponibles et à l'ampleur de la tâche et à la nature même de sa planification. Ainsi, le recrutement des participants pour les rencontres d'appréciation a été le principal défi à surmonter puisque certaines communautés n'ont pas pu être rencontrées faute de participation, alors que pour d'autres la représentativité du groupe de personnes rencontrées peut être questionnée. Il s'agit d'une contrainte souvent observée lors de projets de recherche qualitative d'envergure.

La collecte de données

Certains problèmes ont été vécus au niveau de l'uniformité dans l'animation des rencontres et dans la prise de notes, et ce malgré les outils communs qui ont été utilisés. Cette situation s'explique entre autres par la composition de l'équipe d'animation et de secrétariat qui comprenait autant des personnes avec de l'expérience en recherche et en rédaction que des personnes pour qui il s'agissait d'une première expérience de cette nature.

Les attentes des participants

Pour certains, on note une incompréhension des objectifs poursuivis ou encore une perception différente du projet, certaines personnes se méfiant notamment d'un agenda caché de certains des partenaires du projet. De manière générale, les participants ont tout de même beaucoup apprécié les rencontres. Les discussions étaient riches et constructives et ont permis d'identifier des difficultés et d'amorcer des discussions sur des solutions possibles. Certains ont toutefois manifesté un inconfort par rapport au questionnaire d'appréciation du potentiel de développement. Plusieurs trouvaient que les questions étaient trop vagues et laissaient place à de l'interprétation pour certains concepts évoqués, par exemple travail ou proximité. Parfois, les réponses divergeaient grandement entre différentes personnes ayant des profils différents, par exemple dans les communautés où se côtoient des secteurs huppés et d'autres moins fortunés. D'autres participants ont soulevé leur inconfort de répondre au nom de la communauté. Les participants étaient aussi préoccupés par les suites qui seraient données à ce projet. Les rencontres d'appréciation ont finalement suscité des questionnements sur la délimitation des communautés, comme quoi les perceptions des territoires vécus varient d'une personne à l'autre.



Diffusion des résultats

La dernière étape du projet consiste en la diffusion des résultats auprès des partenaires, des autres organisations appelées à intervenir dans la région et auprès de la population. Ce rapport ainsi que le site Internet du portrait des communautés de l'Outaouais font partie des outils produits afin de faire connaître les résultats du projet. C'est toutefois principalement par des rencontres d'appropriation auprès des partenaires locaux et régionaux que la diffusion des résultats a été assurée jusqu'à maintenant. Il est à noter qu'au moment de la rédaction de ce rapport, la diffusion est toujours en cours et que d'autres activités de transfert seront organisées.

Le site Internet du portrait des communautés de l'Outaouais a été lancé en octobre 2011. Les rencontres avec les partenaires ont été tenues à partir novembre 2011. C'est 44 groupes qui ont été identifiés pour une présentation, parmi lesquels 39 ont été rencontrés jusqu'à maintenant. Les groupes ont été identifiés parmi les organisations du milieu de chacune des MRC et de la ville de Gatineau, ainsi que parmi des organisations régionales. Certains des groupes visés ont parfois été jumelés au sein d'une même rencontre. Les rencontres avec les partenaires avaient comme objectifs de :

- Présenter les résultats préliminaires du portrait des communautés;
- Discuter de l'étape de diffusion des résultats du portrait des communautés, notamment des enjeux de communication lors du lancement;
- Amorcer un échange sur l'intégration des résultats du portrait des communautés aux diverses orientations et actions des partenaires;
- Amorcer un échange sur l'accompagnement des communautés dans leur volonté d'action et de développement.

La diffusion de ce rapport vise à permettre aux différents partenaires de s'approprier la démarche du projet et ses résultats. Des sessions d'appropriation du portrait des communautés de l'Outaouais seront organisées avec les objectifs suivants :

- Habilitier les participants à l'utilisation des outils du portrait;
- Former et outiller les participants à faire l'analyse des données du portrait;
- Faciliter l'identification des pratiques exemplaires et des pistes d'actions dans les interventions avec les communautés.

La planification de la diffusion des résultats a dû être modifiée en raison des délais supplémentaires causés par le prolongement de l'appréciation du potentiel de développement des communautés. La promotion des outils qui ont été produits grâce au portrait des communautés de l'Outaouais demeure par ailleurs un objectif à long terme des partenaires du projet.



Conclusion

Inspiré par des projets semblables réalisés dans d'autres régions du Québec, le portrait des communautés de l'Outaouais a été planifié avec des objectifs ambitieux liés à son approche de développement des communautés.

Ce document présente les différentes étapes de la réalisation du projet et vise à permettre aux partenaires du projet d'avoir une vue d'ensemble et de mieux cerner la nature des informations qui composent les différents outils produits.

Le portrait, disponible intégralement sur Internet pour le public, est rapidement devenu un outil de travail pour les partenaires du projet et pour plusieurs autres organisations de la région. L'actualisation des données, la diffusion et l'appropriation du portrait par les institutions publiques, par les organismes communautaires et par les communautés elles-mêmes sont les principaux objectifs à venir pour les partenaires du projet.

Cette volonté de voir le portrait des communautés de l'Outaouais devenir un catalyseur pour des projets de développement des communautés nécessitera un engagement soutenu pour favoriser le partenariat entre les organisations et avec les communautés.

Le portrait des communautés de l'Outaouais sera également évalué dans les prochains mois et cela permettra au comité des partenaires de voir l'impact et l'évolution de ce portrait dans le temps. Les étapes subséquentes se baseront sur les résultats de l'évaluation.

ANNEXE

Portrait des communautés de l'Outaouais Territoires et municipalités des communautés

Territoire	# de la communauté	Municipalités	Typologie
Pontiac (5) É → 3 V → 2	2	Rapides-des-Joachims, Sheenboro, Chichester, Waltham, L'Isle-aux-Allumettes	É
	3	Mansfield-et-Pontefract, Fort-Coulonge	V
	4	Litchfield, L'Île-du-Grand-Calumet, Campbell's Bay, Bryson	É
	5	Thorne, Otter Lake	V
	6	Shawville, Clarendon	É
Vallée-de-la-Gatineau (7) É → 2 V → 4 R → 1	7	Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Grand-Remous	É
	8	Aumond, Déléage	É
	9	Maniwaki, Egan Sud	V
	10	Kitigan Zibi	R
	11	Blue Sea, Bouchette, Messines, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	V
	12	Kazabazua, Lac-Sainte-Marie, Low, Allyn-et-Cawood	V
	13	Gracefield, Cayamant	V
Des Collines (14) É → 6 A → 7 R → 1	14	La Pêche Ouest - Secteurs : Lac-des-Loups, East Aldfield et Duclos	R
	15	La Pêche Centre - Secteurs : Sainte-Cécile-de-Masham, Rupert	É
	16	Municipalité de Pontiac Est - Secteurs : Breckenridge, Luskville, Heyworth et les plages	É
	17	Chelsea Nord - Secteurs : Cascades, Burnet, Larrimac, Glen Eagle et Kirks Ferry	A
	18	Chelsea Sud - Secteurs : Old Chelsea, Nouveau Chelsea, Tenaga, Kingsmere et Hollow Glen	A
	19	Cantley Nord - Secteurs : Mont Cascades, Wilson's Corner, Edelweiss (La Pêche)	A
	20	Cantley Sud	A
	21	Val-des-Monts Nord - Secteurs : Saint-Pierre-de-Wakefield, Poltimore et municipalité de Denholm	É
	22	Val-des-Monts Est - Secteurs : Perkins	É
	23	Val-des-Monts Sud, Cantley Sud-Est	A
	24	L'Ange-Gardien Nord	A
	25	L'Ange-Gardien Sud	A
	26	Sault-des-Chats (Pontiac) - Secteurs : Quyon, Bristol	É
	27	Chelsea, La Pêche - Secteurs : Farm Point, Wakefield, Alcove, Lascelles et Farrellton	É
Papineau (9) É → 5 V → 3 R → 1	28	Notre-Dame-de-la-Salette, Bowman, Val-des-Bois	V
	29	L'Ange-Gardien Est, Mayo, Mulgrave-et-Derry	É
	30	Chénéville, Lac-Simon, Duhamel	É
	31	Saint-Sixte, Ripon, Montpellier	R
	32	Thurso, Lochaber Est, Lochaber Ouest	V
	33	Saint-André-Avellin	É
	34	Papineauville, Plaisance	É
	35	Notre-Dame-de-la-Paix, Namur, Boileau, Saint-Émile-de-Suffolk, Lac-des-Plages	V
	36	Montebello, Fassett, Notre-Dame-de-Bonsecours	É
Aylmer (13) É → 5 V → 2 A → 7	37	de Lucerne Nord	A
	38	Manoir Lavigne	A
	39	du Plateau Ouest	A
	40	du Parc Champlain	A
	41	des Cèdres	É
	42	Macleod	V
	43	de la Seigneurie	É
	44	Rivermead	A
	45	Lakeview	A
	46	Vieux-Aylmer	É
	47	Wychwood	A
	48	Glenwood	É
	49	Deschênes	V
Hull (22) É → 9 V → 8 A → 4 a → 1	50	de la Cité-des-Jeunes Nord	A
	51	Dôme	É
	52	du Mont-Bleu, Riel Nord	É
	53	du Plateau Nord	A
	54	de la Cité-des-Jeunes Sud	V
	55	de la Guadeloupe, du Parc-de-la-Montagne	É

Territoire	# de la communauté	Municipalités	Typologie
	56	Daniel-Johnson	V
	57	Riel Sud	É
	58	Mutchmore, Jean-Proulx	V
suite... Hull (22) É → 9 V → 8 A → 4 a → 1	59	Doucet	É
	60	du Plateau Sud	A
	61	des Trembles	A
	62	Val-Tétreau Est	É
	63	Gamelin	É
	64	Wrightville	É
	65	Jean-Dallaire	V
	66	Fournier	V
	67	Sacré-Coeur	V
	68	Saint-Jean-Bosco	V
	69	Val-Tétreau	É
	70	du Vieux-Hull Ouest	V
	71	du Vieux-Hull Est	a
	Gatineau (27) É → 12 V → 6 A → 7 a → 2	72	Limbour
73		du Mont-Luc	A
74		de la Côte d'Azur	A
75		Touraine	É
76		du Versant	É
77		du Ruisseau (secteur de Gatineau)	V
78		Le Baron	V
79		Val D'Oise	É
80		de l'Hôpital	É
81		de l'Oiseau Bleu	É
82		de la Gappe	a
83		Lafèche	V
84		Saint-Rosaire	a
85		Jacques-Cartier	V
86		Les Vignobles	A
87		de Bellevue	A
88		Vieux-Gatineau	É
89		Saint-René-Goupil	É
90		Le Moulin	V
91		Notre-Dame	V
92		Les Hauteurs	É
93		Sainte-Maria-Goretti	É
94	Sainte-Rose	É	
95	du Bois-Joli	A	
96	Templeton	É	
97	de la Rivière-Blanche	É	
98	Lorrain Nord	A	
99	-	-	
BMA (9) É → 4 V → 2 A → 2 R → 1	100	Angers rural	É
	101	Angers	A
	102	du Ruisseau (secteur de Masson-Angers)	É
	103	Beauchampville	R
	104	Saint-Luc	A
	105	Centre de Buckingham	V
	106	Petit Québec	V
	107	Buckingham rural	É
	108	Masson	É

Légende pour la typologie : É → Équilibre V → Vulnérable A → Avantagee a → Atypique R → Résiliente

